

Respect de la Charte de déontologie des mandataires communaux; interpellation introduite par M. A. MOUHSSIN, Conseiller communal.

Comme je l'ai rappelé lors du conseil communal du 24 avril 2017, je souhaite organiser une consultation populaire sur la mise en place d'un lieu d'abattage pour l'Aïd el Kébir que je formulerais comme suit : « La commune de Saint-Josse doit-elle mettre en place un abattoir provisoire fixe sur son territoire dans le cadre la Fête l'Aïd el Kébir ? ».

Sur base de l'analyse BRULOC ALIS ci-dessous, je supposais que ma question était recevable, lors du conseil communal du 24 avril, vous avez affirmé lors du conseil que ma question ne pouvait faire l'objet d'une consultation populaire sur base de la même analyse.

Vous m'avez dit lors du conseil que vous me confirmeriez cela par une réponse écrite.

Je vous ai envoyé un courriel le lendemain, afin de vous rappeler votre engagement, mais vous n'avez pas daigné me répondre, je souhaiterais savoir si vous avez l'intention de m'envoyer cette réponse écrite ?

Mais surtout rappeler l'Article 12 de notre Charte de déontologie des mandataires communaux : "les membres du Conseil communal s'engagent à respecter la dignité et les droits de ses pairs et des fonctionnaires de l'administration."

En promettant des réponses écrites ou de s documents (documents concernant la commission clauses sociales, compte rendu de la plate-forme des mosquées, ...) et en ne tenant pas vos engagements, estimez vous respectez notre Charte ?

Fête de la Famille à la rue Saint-François; interpellation introduite par M. A. MOUHSSIN, Conseiller communal..

Le 14 mai dernier s'est déroulé l'édition 2017 de la Fête de la Famille à la rue Saint-François.

Animations, ateliers, barbecue, concerts ont animé cette rue du quartier Nord.

Il faudra malheureusement constater que les responsables communaux auront organisé cet évènement, comme on les pensait dans les années 80, popcorn et merguez gratuit.

Pourriez-vous nous préciser l'objectif de cette fête ?

Pourriez-vous nous donner chiffres concernant les moyens financiers et humains investi dans le cadre de cet évènement ?

Interpellation de Dorah ILUNGA à Monsieur Kadir OZKONAKCI, Échevin des Sports concernant « les journées multisports pour les écoles primaires de Saint-Josse» au Conseil communal du 29 mai 2017.

Monsieur l'Échevin,

Je suis heureuse qu'en matière sportive, la Collège continue à fournir des efforts en vue de garantir l'accès du sport à tous en ce compris aux plus jeunes. Exercer une activité sportive est bénéfique tant pour la santé que pour l'épanouissement personnel de chacun.

Je profite de la présente interpellation pour remercier le Collège de continuer à promouvoir les chèques sport en vue d'aider les familles les plus modestes d'accéder aux infrastructures sportives et à pratiquer une activité sportive. Cette initiative rencontre en effet un succès énorme auprès de la population et pour cause, Saint Josse est la commune la plus jeune et la pauvre du Royaume.

Je félicite également la commune d'avoir organisé sa 10e édition des journées multisports qui a permis aux élèves des écoles tant de l'enseignement libre que communal situées sur notre territoire de s'initier à un maximum d'activités sportives différentes en un laps de temps assez court.

Dès lors, je souhaiterais savoir :

1. Combien d'écoles ont participé à ces journées ?
2. Quels sont les partenaires internes ou externes qui ont participé à ces journées ?
3. Ces journées ont elles été subsidiées ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Oh ! Festival 2017, une édition bien décevante; interpellation introduite par M. A. MOUHSSIN, Conseiller communal.

Si le premier Ho ! Festival avait été haut en couleur, riche d'animation et de créativité, la dernière édition manquait de souffle.

Cet essoufflement est sans doute dû au fait qu'il est difficile de dégager une ligne de force dans ce projet.

Il nous semble important qu'une évaluation soit faite, sur les moyens investis, mais surtout des objectifs de cet événement.

Pourriez-vous nous préciser l'objectif de ce festival ?

Pourriez vous nous donner les chiffres des moyens financiers et humains investis dans le cadre de cet événement?

**Interpellation de Dorah ILUNGA à Monsieur Emir KIR,
Bourgmestre concernant « la 5e édition du Oh ! Festival » au
Conseil communal du 29 mai 2017.**

Monsieur le Bourgmestre,

Ces 20 et 21 mai 2017, la place Houwaert et la rue de Liedekerke se sont métamorphosées en scènes ouvertes mettant à l'honneur les arts de rue et forains ! Du théâtre, du cirque, de la musique, de la danse, de la magie, et même de la contorsion... Il y en a eu pour tous les goûts.

Initié par le Collège de Bourgmestre et Échevins de la commune de Saint-Josse, cet événement est devenu, depuis son lancement en 2013, un rendez-vous culturel incontournable dans le quartier.

Vous avez totalement surpris et émerveillé les habitants en apportant dans les quartiers et dans les rues la culture pour tous et par tous. Vous avez apporté au cœur de Saint-Josse toutes les richesses du monde ainsi que toutes les formes d'arts et de cultures. En effet, nous avons pu nous régaler avec les ateliers contes, le théâtre, le cirque, le spectacle de contorsionniste, les concerts, le spectacle de marionnettistes, de magie et j'en passe.

Pouvez-vous me dire :

1. Combien de partenaires ont œuvré à la réussite de ce festival ?
2. Combien d'artistes étaient présents à ce festival ?

Je vous remercie pour vos réponses.

Interpellation de Madame Julie DE PAUW à Monsieur Emir KIR, Bourgmestre concernant « l'opération de lutte contre la traite des êtres humains dans le quartier Nord » au Conseil communal du 29 mai 2017.

Monsieur le Bourgmestre,

Alors que d'aucuns se montraient complaisants envers la prostitution dans le quartier Nord, vous avez toujours alerté l'opinion que nous étions confronté à des réseaux pratiquant la traite d'être humain. Le 11 mai dernier, la police judiciaire fédérale vous a donné raison en menant et réussissant une grande opération de lutte contre la traite des êtres humains dans le milieu nigérian de la prostitution qui est établi principalement dans le quartier Nord.

Avez-vous davantage d'éléments concernant cette opération?

Je vous remercie pour vos réponses.

PRIMO-ARRIVANTS, DASPA (CLASSES PASSERELLES) à Saint-Josse; interpellation introduite par M. A. MOUHSSIN, Conseiller communal.

On peut lire sur le portail de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles que la mise en place d'un dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française poursuit l'objectif "d'assurer l'accueil, l'orientation et l'insertion optimale des élèves primo-arrivants dans le système éducatif de la Communauté française".

Et rappel que " Certaines écoles accueillent un grand nombre d'élèves originaires de pays étrangers qui se retrouvent sans bagage scolaire ni connaissance de la langue française au sein d'un système éducatif qu'ils ne connaissent pas. Ces élèves ont besoin d'un soutien ciblé afin de leur assurer, comme aux autres élèves, des chances d'émancipation par l'éducation."

Je souhaiterais savoir si nos établissements scolaires prennent leur juste part dans l'accueil d'élèves primo-arrivants ?

Quels sont les moyens alloués à cet objectif (pour les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017) ?

Quel est le pourcentage d'élève primo-arrivant accueilli dans nos établissements proportionnellement aux autres élèves (pour les années scolaires 2014-2015, 2015-2016 et 2016-2017) ?